



Syndicat Apicole du Val d'Oise

Affilié à l'Union Nationale de l'Apiculture Française



Mareil-en-France, le 28 novembre 2016

De Mme Sylvie Charlot Trésorière
De Mr Frantz Lampe Secrétaire
De Mr Michel Amé Vice Président
De Mr Olivier Waëltélé Président

Chers Collègues,

Comme chaque année nous vous adressons notre appel à cotisation.

La cotisation comprend :

- L'adhésion au SAVO de 11 € avec : l'accès au rucher école, le prêt d'ouvrage de la bibliothèque, incluant l'écotaxe et la participation aux affaires judiciaires de l'UNAF.
- L'adhésion à l'UNAF de 1 €.
- L'abonnement à la revue 'Abeilles et Fleurs' de 27 €

Il n'est pas nécessaire de payer plusieurs abonnements à la revue 'Abeilles et Fleurs', lorsque l'adhésion se fait en couple ou en famille (par exemple un couple ne paye qu'une seule fois 27€). L'écotaxe ou redevance éco-emballage (pots de miel) est obligatoire, le non-paiement de cette redevance entraîne une amende ne l'oubliez pas. Un justificatif vous sera fourni sur demande par la trésorière, il pourrait vous servir en cas de contrôle (DGCRF, vente sur les marchés, justificatif d'assurance...).

Concernant le traitement sanitaire de vos ruches, vous pouvez adhérer via le SAVO au GDSAIF afin d'obtenir une prescription vétérinaire et commander les traitements associés à cette ordonnance. L'adhésion annuelle par le SAVO est de 13 €. Le bon de commande du GDSAIF vous sera transmis ultérieurement. Vous êtes libres d'adhérer ou non au GDSAIF, mais il est très fortement recommandé à chaque apiculteur d'avoir un suivi sanitaire rigoureux de ses abeilles.

Les assurances sont bien sûr facultatives et à l'appréciation de chacun, elles n'excluent pas l'assurance en responsabilité civile individuelle qui reste la plus importante pour chacun de nous. Attention, la non déclaration de rucher auprès de la DDPP entrainera la nullité du contrat d'assurance en cas de sinistre.

SAVO Syndicat Apicole du Val d'Oise
Trésorière : Mme Sylvie Charlot 85 rue Saint-Jean 95300 Pontoise
Téléphone : 01.30.38.43.47
Trésorière : sylvie.charlot@savo95.fr
Secrétaire : frantz.lampe@savo95.fr
Vice Président : michel.ame@savo95.fr
Président : olivier.waeltele@savo95.fr

Page 1 sur 2

Notre assemblée générale aura lieu le samedi 4 mars 2017 toute la journée à la salle des fêtes de Frépillon. Cette assemblée est l'occasion de nous retrouver entre défenseurs des pollinisateurs en général et de l'abeille en particulier. Plusieurs conférenciers animeront cette journée.

La reprise des cours en salle se fera dès le début d'année 2017 ; les cours au rucher à partir de mi-mars. Nous vous enverrons un mail précisant ces éléments. Vous pourrez aussi retrouver ces éléments sur le site du SAVO www.savo95.fr.

A cette occasion, vous pourrez découvrir le nouveau site du SAVO modernisé qui ne demande qu'à être enrichi.

La force de notre syndicat repose sur les bénévoles qui l'animent, alors ne l'oubliez pas faites nous parvenir votre cotisation le plus rapidement possible, votre syndicat en a besoin pour fonctionner. A noter aussi que sans renouvellement de votre adhésion avant le 31/12/2016, vos ruches ne seront plus assurées le 01/01/2017.

Chers collègues, recevez l'expression de nos meilleurs sentiments apicoles, en vous souhaitant, ainsi qu'à vos familles une bonne fin d'année et de Joyeuses Fêtes.

Le président et les membres du bureau

